



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 26 juin 2020

Recrudescence de cas de Covid-19 dans les écoles : SUD éducation exige des garanties pour la santé des personnels

Le ministre Blanquer veut faire croire que les élèves comme les personnels peuvent retourner sur leurs lieux de travail sans précautions. Il péroré d'un plateau de média à l'autre, et répète à qui veut l'entendre que les risques sont désormais négligeables.

Pourtant, les fermetures d'écoles se sont multipliées ces derniers jours, à Paris, Lyon, Toulouse, en Seine-Maritime... sans que l'administration communique jamais de manière transparente. Dans certaines circonscriptions, la hiérarchie va jusqu'à refuser de fermer les écoles.

Depuis le début de la crise sanitaire, SUD éducation dénonce l'indigence de la médecine de prévention ainsi que de la médecine scolaire. Au lieu de renforcer les moyens de prévention et de dépistage, le ministère préfère couler une chape de plomb sur les écoles et les établissements où des cas de Covid-19 sont diagnostiqués.

SUD éducation exige que toutes les garanties sanitaires soient données aux personnels et que les équipes soient systématiquement associées aux décisions les concernant. Le ministre Blanquer porte directement la responsabilité des contaminations qui ont lieu dans les écoles et établissements.

Le Conseil scientifique déclare qu'une « reprise de l'épidémie, qui pourrait intervenir ces prochaines semaines ou mois » n'est pas à exclure, et l'OMS s'inquiète de la recrudescence de nouveaux cas

dans le monde et en Europe. Pour SUD éducation, ce sont autant d'indicateurs qui devraient inciter le ministre et son gouvernement à la plus grande prudence, ainsi qu'à travailler à un plan de préparation de la rentrée scolaire 2020-2021. Ce plan doit nécessairement prendre en compte l'impératif sanitaire, et prévoir un investissement massif notamment dans le recrutement de personnels.